

COMPTE RENDU SEANCE DU 9 NOVEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept et le neuf novembre à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de : NAVES Michel, Maire

Présents : Mme BOUSQUET adjointe, M. LEDOUX adjoint, Mme MARIO, Mme ROUANET, Mme SEMENOU, M. GALAUP, M. IMART M. SPASKY.

Absent : Mme MAUCORT.

Secrétaire de séance : Mme ROUANET Evelyne

Approbation du compte-rendu de la séance du 28 août 2017

Le compte-rendu de la séance est lu et approuvé à l'unanimité

Délibération communauté de communes

Monsieur le Maire informe les conseillers que la communauté des communes demande à chaque commune de passer une délibération concernant la CLECT 5.

Après délibération, le conseil accepte la CLECT 5

Délibération cimetière

Monsieur le Maire informe qu'il y a des tombes abandonnées dans le cimetière communal.

Afin de pouvoir mettre en place des plaques constatant l'abandon de ces tombes, il demande au conseil de passer une délibération.

Le conseil vote à l'unanimité la mise en place de ces plaques.

Le conseil souhaite que des fleurs artificielles soient mises en place sur la tombe de Drin-Drin dans un pot scellé pour honorer sa mémoire.

Un panneau a été mis en place Mme ROUANET car beaucoup de déchets de fleurs fanées restent à même le sol.

Information sur l'abattage des arbres

M. GALAUP informe qu'il y a des cyprès au niveau du cimetière à abattre. Il a demandé à ECOVANA un devis et a rendez-vous avec M. DELPI pour un autre devis. Il y a aussi des arbres qui longent le mur du cimetière qu'il faudrait abattre pour éviter qu'ils ne tombent sur le mur du cimetière et abîment le mur.

Au niveau de « La Janardarié », il y a des branches qui passent dangereusement au-dessus du toit de M. PRADELLES.

Cimetière

La Mairie a été contactée par M. PECH pour prendre possession de la concession qu'il avait achetée il y a quelques années afin de faire poser un caveau.

M. GALAUP et Mme ROUANET ont rendez-vous avec lui pour lui proposer un bout de terrain et voir avec l'emplacement du caveau.

Ils informent qu'il faudrait mettre sur le règlement de mentionner le numéro de la concession sur les caveaux afin d'avoir un suivi logique et ordonné.

Travaux de menuiseries

Mme BOUSQUET informe le conseil que la mairie s'est renseignée pour avoir une subvention de la Région. Or cette subvention n'est accordée que si les travaux font bénéficier de 30% de gain d'énergie. Cette étude de gain a un coût très élevé et au vu des travaux commandés, le bénéfice ne sera pas de 30%. La demande de subvention auprès du conseil Régional est donc annulée.

DECI

Le conseil municipal souhaite prendre contact avec le syndicat des eaux de la Montagne Noire pour savoir s'il peut aider la commune à la mise en place concernant les risques d'incendies. La commune doit tout d'abord répertorier toutes les bornes à incendie afin de pouvoir mettre ce système en place.

Délibération RIFSEEP

Un nouveau régime indemnitaire pour les fonctionnaires est à mettre en place pour le 01/01/2018. A l'unanimité le conseil municipal vote pour.

Prêt de la salle des fêtes pour KORIAN

L'établissement KORIAN a contacté la Mairie afin de voir si elle pouvait lui prêter la cuisine de la salle des fêtes pour organiser des cours de cuisine diététique aux pensionnaires car leur établissement est en plein travaux au niveau de la cuisine et ils ne peuvent pas assurer ces cours. Le conseil municipal approuve à l'unanimité. Une convention est signée entre la Mairie et l'établissement KORIAN.

Peinture sur bibliothèque

M. NAVES propose de faire venir 2 artistes de Toulouse pour peindre directement sur le mur de la bibliothèque. Le conseil municipal se met d'accord sur un dessin et autorise la décoration. Le conseil municipal souhaite qu'un panneau soit mis à l'extérieur de la bibliothèque pour informer de la présence d'un défibrillateur.

Réunion du CR parlement de la Montagne

Mme ROUANET fait un résumé de la réunion à laquelle elle a assisté. Les documents seront envoyés aux conseillers par mail.

SIPOM

Mme ROUANET informe le conseil qu'un composteur communal sera mis en place au « Lotissement des Vignes ». M. PARMENTIER sera le référent pour contrôler que tout ce passe bien. Elle informe aussi que la Mairie s'est engagée dans une démarche d'Eco Responsabilité. Un effort sera fait tout particulièrement sur les papiers consommés au sein de la Mairie mais aussi des objets en plastique utilisés lors des manifestations (11 novembre, goûté de Noël, galette des rois....)

Prévention de l'avenir de la Mairie

M. NAVES propose que le conseil s'organise suite à son déménagement pour la bonne continuité du conseil municipal.

La séance est levée à 23h

NOM PRENOM	SIGNATURE	PROCURATION A
Michel NAVES		
Alexia BOUSQUET		
Francis LEDOUX		
Alain GALAUP		
Jean-Luc IMART		
Françoise MARIO		
Sabine MAUCORT		
Evelyne ROUANET		
Marie-José SEMENOU		
Michel SPASKY		